

**CONFÉRENCE DE PRESSE
DEVANT LE TRIBUNAL DE PONTOISE
du COLLECTIF VÉRITÉ ET JUSTICE POUR ALI ZIRI,
VENDREDI 11 AVRIL A 11H, 3 rue Victor Hugo, 95300
Pontoise.
PREMIÈRE VICTOIRE DEVANT LA COUR DE CASSATION
DANS L'AFFAIRE ALI ZIRI !**

Ali Ziri, 69 ans, est décédé, asphyxié, le 11 juin 2009, après son interpellation par la Police Nationale à Argenteuil lors d'un contrôle routier. Le 15 octobre 2012, la Cour d'appel de Versailles a entériné la décision du Procureur de la République du Tribunal de Pontoise qui avait requis un non-lieu, pour les policiers.

Ce non-lieu était injustifiable parce qu'injustifié aux yeux de la famille, des avocats et du comité de soutien. En effet, malgré la succession de trois juges d'instruction sur cette affaire, ni les policiers mis en cause, ni les témoins n'ont été entendus par les juges. Malgré la demande de l'avocat de la famille, il n'y a eu ni reconstitution, ni visionnage de la vidéo montrant l'arrivée au Commissariat de Messieurs Kerfali et Ziri.

Partant de ce constat, la Cour de cassation de Paris a cassé, le 18 février 2014, le non-lieu sur la base de la remise en cause complète du travail des juges. Dans son arrêt, elle répète par 4 fois : « *la chambre de l'Instruction n'a pas légalement motivé sa décision* ».

L'affaire est aujourd'hui confiée à la Cour de Rennes.

Pour médiatiser cette première victoire que représente l'annulation du non-lieu pour les policiers dans l'affaire Ali Ziri, le Collectif Vérité et Justice pour Ali Ziri organise une conférence de presse devant le Tribunal de Pontoise Vendredi 11 Avril à 11 heures.

Rappelons que sur les 5 cas de morts aux mains de la police étudiés par Amnesty International, les non-lieux se sont accumulés. La Cour de cassation a annulé celui prononcé dans l'affaire Ali Ziri par la chambre d'instruction de la Cour d'appel de Versailles..... pour défaut d'instruction.

Le collectif Vérité et justice pour Ali Ziri poursuit son combat pour faire éclater la vérité dans cette affaire de violence policière et prépare la commémoration du 5^{ème} anniversaire de la mort d'Ali Ziri.